

Bellelay

Autor(en): **Rais, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **27 (1956)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 10. Octobre 1956

SOMMAIRE

Bellelay — XXIVe rapport du Parc jurassien de la Combe Grède
La flore du parc de la Combe Grède — Artisanat et Semaine Suisse
Notre activité au cours des deux derniers mois

BELLELAY

La légende

Le premier historien qui fait état de la légende est Christian Wurstisen dans sa « Baszler Chronick », éditée à Bâle chez Sebastian Henricpetri en 1580. On la retrouve ensuite dans la « Basilea sacra » du père Sudan, publiée à Porrentruy en 1658 chez Jean-Henri Straubhaar.

La voici :

On raconte que Siginand ou Sigenand, prévôt du chapitre de Moutier-Grandval, s'il avait été consacré prêtre, il était né chasseur. Il aimait passionnément les grandes randonnées dans les bois profonds qui couvraient le Jura. Il advint qu'un jour, entraîné par son ardeur sur la piste d'une laie (la femelle du sanglier), il perdit la notion du temps et de la distance. Il s'égara. Il passa de longues heures à chercher sa route. La nuit le surprit dans sa solitude. Il passa toute la journée du lendemain à poursuivre ses recherches. Au matin du troisième jour enfin, à bout de forces, il s'en remit au ciel pour sa délivrance et fit le vœu, si elle lui était accordée, d'élever en cet endroit même où il avait tué la laie, un édifice consacré au culte du Très-Haut. Sa prière ayant été exaucée, Siginand, fidèle à sa promesse, fit construire une chapelle dédiée à saint Augustin et témoigna le désir que ce lieu prît le nom de l'animal qui l'avait mis en si grand péril..

En réalité, la « belle laie » n'était qu'une grande et belle forêt, la forêt étant désignée en bas latin par le mot legia ou leia.

La fondation

Aucun doute n'est possible. C'est bien Siginand qui, entre les années 1140 et 1142, a fondé l'abbaye de Bellelay. Les documents postérieurs sont là pour le prouver. Le nouveau couvent fut d'abord peuplé de religieux venus de l'abbaye du Lac de Joux, mieux d'Humili-mont, de l'ordre des Prémontrés qui, fidèles à la règle de saint Norbert, le fondateur de cet ordre, recherchaient les lieux sauvages et marécageux pour les transformer en contrées fertiles.

Les premières possessions

Le 14 mars 1142, l'abbaye existe, car le pape Innocent II lui confirme toutes ses possessions, telles que l'église de Saint-Ursanne de Nugerole — qui va devenir la Blanche Eglise de La Neuveville, — la Vallée rousse ou vallon de Bellelay, l'église de Boécourt et des vignes sur les bords du lac de Bienne.

Les premiers conflits

Après le décès de Siginand, une querelle éclate, vers 1176, entre l'abbaye de Bellelay et le chapitre de Moutier-Grandval. Elle avait pour objet les églises de Reconvilier, de Tavannes et de Saint-Ursanne de Nugerole. Le successeur de Siginand, le prévôt Henri, termine la querelle par une transaction. On rappelle à ce propos la promesse que Siginand avait faite une quinzaine d'années auparavant : en visite à Moutier, l'abbé de Bellelay avait le droit de célébrer la messe au maître-autel de la collégiale ; il pouvait également bénéficier d'une prébende de chanoine.

L'heureuse époque

Une administration sage et bien entendue, ajoutée aux faveurs dont l'abbaye ne cessait d'être l'objet de toutes parts, fit de Bellelay un établissement riche et considéré. De puissantes combourgeoisies avec Berne, Bienne et Soleure, et le privilège d'être dans les bonnes grâces de l'empereur entouraient Bellelay d'un prestige augmenté encore par la distinction de ses abbés. A un moment donné, il était nécessaire de codifier les franchises, les droits et les biens du monastère. Un Delémontain, le notaire Nicolas Hunninger est appelé. Il commence son travail le 14 juin 1414, le termine plusieurs années après. Et ce gros volume de 696 pages renferme en copies vidimées tous les documents des années 1142 à 1558.

Au début du XV^e siècle encore, le Concile de Constance accorde le droit de porter l'anneau, la mitre et la crosse à l'abbé Henri Nerr, un autre Delémontain, humaniste et collectionneur de renommée européenne.

Ses malheurs

En 1402, l'abbaye eut à déplorer un premier incendie ; d'après un des moines relatant le sinistre, il aurait éclaté fortuitement et aurait détruit l'église. L'abbé Henri Nerr la fit reconstruire partiellement. Le soin de compléter l'œuvre fut laissé à son successeur Jean Griel. Celui-ci prit en outre à sa charge de décorer l'église et de restaurer la seule tour dont elle fut dotée jusqu'à sa reconstruction la plus récente.

Les « Annales des Prémontrés » racontent qu'en 1417, une bande assez nombreuse de Bourguignons armés, ayant pour chef un dénommé Huguelin, aurait attaqué l'abbaye pendant la nuit, commis toutes sortes de déprédations, ravi les calices et les ornements sacrés, et même emmené le célèbre abbé Nerr pour l'emprisonner à l'Isle-sur-le-Doubs. L'affaire avait été fomentée, dit-on, par un Richard de Lat, de Neu-

châtel, qui n'aurait accordé la liberté du prisonnier que contre une forte rançon.

Relevons la petite note suivante qui se trouve dans les comptes de la ville de Porrentruy, sous l'année 1480 :

« Item Monsieur labbe de Bellelay nous a sainquay¹ deux fromaiges. Donne a son varlet² que les apporter pour vin xx deniers.

Item quant le clostre³ de Bellelay fut brulee, fut conseillie que lon ilz debuoit enuoyer quelcung pour greusie⁴ le dampmaige⁵ pour amour de ce quil nous sainquant des fromaiges, pour ce ilz furent enuoye Monsieur le bandelier et Jehan Brisard, lesquelx ilz demourirent deux jours. Hont despande tant eulx comme lours chevalx, ix sols. »

Comme bien on pense, l'abbaye de Bellelay devint un objet de convoitise pour les troupes désordonnées qui parcoururent l'évêché lors de la guerre de Souabe. La défaite de Dornach, le 21 juillet 1499, n'arrêta point la soldatesque échappée aux armes terribles des Confédérés. Une bande se détache, remonte la vallée de la Birse, répand la terreur et la dévastation dans la Prévôté de Moutier. La collégiale est incendiée, Tavannes presque entièrement anéanti. L'abbaye de Bellelay est brûlée après avoir été pillée. Rien d'étonnant que son abbé Jean Brullard ait « dû emprunter les accents du prophète Jérémie pour pleurer les malheurs de la maison. »

Dans les huit années qui suivirent ce désastre, l'abbé Brullard, déjà âgé, déploya toute son activité pour relever le monastère de ses ruines. Epuisé par les chagrins et le labeur, il résigne ses fonctions en 1508. Son successeur n'est autre que le prieur de Grandgourt, Pierre Schnell, de Bienne. Peu après son installation, l'abbé Schnell se rend à Berne, puis à Soleure, conformément à la règle, pour renouveler avec ces deux villes le traité de combourgeoisie. Il y reçut l'accueil le plus chaleureux et dut particulièrement être sensible à l'honneur que lui firent les autorités ecclésiastiques de Soleure. On lui permit d'emporter des reliques de saint Urs et de saint Victor destinées à sa nouvelle église. Le Père Pallain le dit en ces termes : « Ce qui fait honneur à cet illustre prélat, c'est d'avoir élevé, à l'exemple de Salomon, un temple au Très-Haut, qu'il enrichit d'ornements précieux, et d'avoir bâti pour les religieux une habitation commode pour réparer ce qu'un horrible incendie avait consumé quelques années auparavant. »

En 1513 eut lieu l'inauguration solennelle de l'église et sa dédicace. Mais, en 1556, « environ Pentecouste, fuitz broullez labahier de Bellelay », et le conseil municipal de Delémont envoie à l'abbé une somme de quinze livres bâloises « pour luy esdier a maisonner ». Cet incendie répandit la désolation parmi les membres de la communauté dont le chef était alors l'abbé Fridez. A l'exemple de ses prédécesseurs, il se mit aussitôt et courageusement à l'œuvre pour réparer ce désastre. De divers côtés, des témoignages de sympathie lui parvinrent : Soleure, notamment lui fit remettre 60 écus.

¹ Donner, de l'allemand schenken.

² Valet, forme picarde varlet pour valet.

³ Cloître, pour monastère, couvent.

⁴ Plaindre. Du verbe greuser, greusier, gruser, plaindre ou se plaindre, compatir.

⁵ Le dommage.

L'église actuelle

Commencé en 1710, le gros œuvre de l'église actuelle fut achevé en 1714. Le 23 octobre, elle fut consacrée par le prince-évêque de Bâle, Jean-Conrad de Reinach. Voici sa description empruntée à l'abbé Saucy :

« L'église de Bellelay, mesure hors œuvre, 180 pieds de longueur sur 74 de largeur et 55 d'élévation. Un grillage en fer, haut de 12 pieds séparait la nef du premier chœur (dit chœur des moines) qui avait la même largeur que l'église, et une longueur de 53 pieds environ. Sept fort piliers de pierres carrées de chaque côté supportaient la voûte principale et celles des bas-côtés. On montait deux marches de la nef au premier chœur et deux, de celui-ci au sanctuaire qui avait intérieurement 36 pieds de long et 30 de large. Il y avait dans le chœur 32 hautes stalles et 24 basses, en bois de chêne avec sculptures. Autour des bas-côtés de l'église étaient les confessionnaux en bois de chêne adossés au mur de l'église. Douze pilastres, dont les chapiteaux étaient surmontés de douze statues des saints de l'Ordre, décoraient le sanctuaire. Toute l'église était dallée en forme de parquet, richement gypsée et sculptée et partout éclairée avec doubles fenêtres. Les conventuels entraient au chœur de l'église du rez-de-chaussée oriental, par une porte à doubles battants ; deux portes, également à doubles battants, conduisaient des corridors du premier étage, à la tribune ou à la galerie pratiquée sur les bas-côtés de l'église, large de 14 pieds avec balustrade, où étaient les orgues, le grand au fond, le petit du côté septentrional. Sous le sanctuaire, était placé le caveau. »

« C'est en 1718 seulement que la nouvelle église put être dotée de ses dix cloches. Plus de 15.000 livres de métal servirent à les couler ; quatre furent installées dans chacun des clochers, superbes avec leurs dômes en forme de bulbes ; les plus petites furent suspendues dans un clocheton surmontant le chœur : elles annonçaient aux religieux l'heure des différents offices. L'harmonie de la grande sonnerie avait, paraît-il, été des mieux combinée. Rien de plus beau, disaient les étrangers qui affluaient à Bellelay, que le carillon de ces cloches sonnait à pleines volées dans ce vallon pittoresque, les jours de grandes solennités. »

L'architecte de l'église actuelle de Bellelay est aujourd'hui indetifié grâce à la découverte du marché passé en mars 1709 avec Franz Beer, ingénieur et architecte de Constance, constructeur des monastères de Saint-Urbain, de Rheinau, de Saint-Blaise dans le style du Voralberg.

Le nouveau monastère

L'abbé Sémon s'appliqua à reconstruire le nouveau monastère dont les bâtiments imposants se voient encore aujourd'hui. Empruntons à l'abbé Saucy leur description :

« Le monastère forme un carré de 200 pieds, flanqué de quatre pavillons, faisant saillie de 13 pieds, et fermé au nord par l'église. L'aile de l'ouest, toute en pierres de taille, ainsi qu'une partie de celle de midi, formait l'abbatiale, où étaient admis les étrangers ; celle de l'orient, avec l'autre partie de celle de midi était réservée pour le cloître. Comme Bellelay était situé dans un vallon plus ou moins marécageux, l'abbé Sémon fit asseoir son bâtiment sur de solides et grandes



FIDUCIAIRE P. GOBAT

Téléphone (032) 6 45 61

MOUTIER

Avenue de la Poste 26

Téléphone (032) 6 19 49

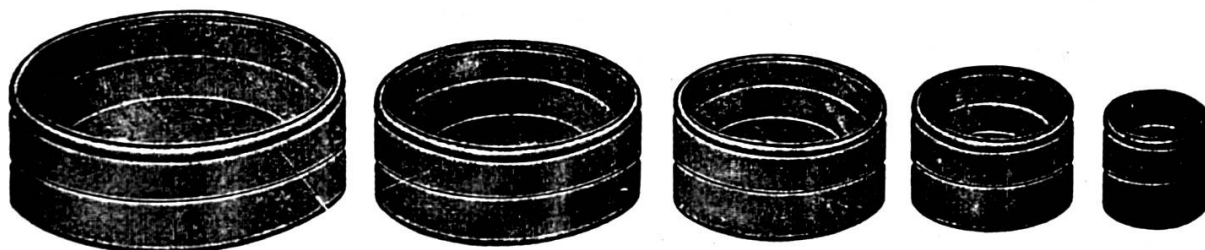
CRÉMINES

Chèq. post. IVa 4885

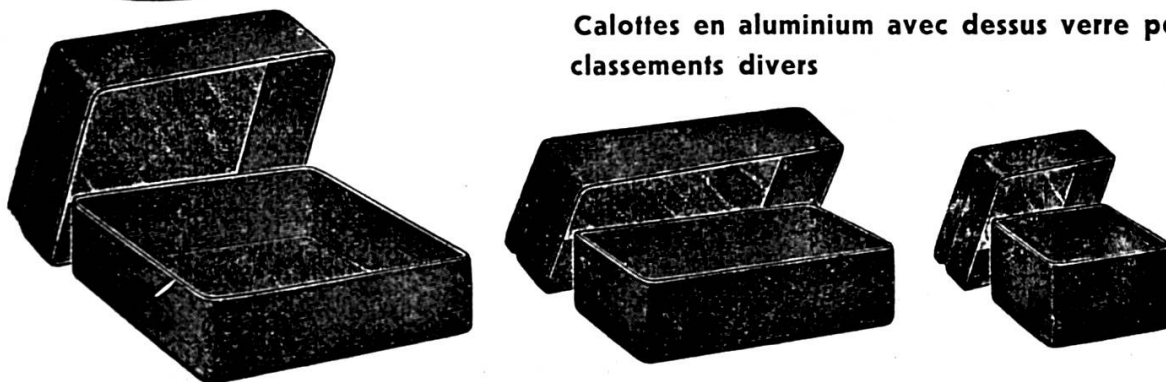
Comptabilité - Fiscalité - Expertises

730

FABRIQUE DE BOITES



Calottes en aluminium avec dessus verre pour classements divers



LA CENTRALE — Bienne

367

Fiduciaire Probitas S. A.

Adm. Ami Scholler

BIENNE

AVENUE DE LA GARE 48

Tél. (032) 3 77 94

Révisions - Expertises
Organisation et liquidation de sociétés
Gérance de fortune
Tous mandats fiscaux

AGENCE DE LA BANQUE ROMANDE

737

VOICI

LONGINES
Conquest

Montre étanche, équipée du nouveau mouvement automatique Longines, protégée contre les chocs. Spécialement étudiée, dotée d'un cadran riche au dessin exclusif orné de signes relief en or, Longines Conquest porte, incrusté dans le fond du boîtier, un médaillon émail champlé et or, qui lui confère un cachet distinctif et sa garantie de qualité.



Or 18 ct. Fr. 795.—
Acier Fr. 320.—

Chaque Longines Conquest
est livrée dans un écrin de luxe

746

arcades et le fit entourer de fossés pour le préserver de l'humidité. Des corridors ayant une largeur de 8 pieds à tous les étages, règnaient autour des trois bâtiments et donnaient jour sur la cour intérieure. Un péristyle formé de quatre colonnes en pierres de taille sculptées était placé en avant de la porte d'entrée de l'abbaye.

« Au rez-de-chaussée se trouvaient notamment des salles de bain, une cuisine, plusieurs réfectoires, une grande salle appelée le poille du couvent, les archives. Trois escaliers en pierre conduisaient aux étages supérieurs. Le premier étage comprenait entre autres une salle dite du Prince, des logements pour les étrangers, une salle d'audience, les appartements de l'abbé, les pièces occupées par le chambrier, le prier et d'autres pères. Au deuxième étage, plusieurs chambres, une infirmerie, une grande salle de théâtre, une petite et une grande bibliothèque. Celle-ci avait un plafond orné de magnifiques fresques qu'on pouvait voir encore avant la transformation complète de l'intérieur des bâtiments. Total des pièces : rez-de-chaussée 20 ; 1^{er} étage 30 ; 2^e étage 30 ; en tout 80. »

L'hostellerie

L'abbaye de Bellelay a joué un rôle considérable puisque son abbé présidait de droit les Etats de la principauté épiscopale de Bâle, et si elle était riche, elle faisait certes un noble usage de sa fortune, ajoute le doyen Bridel, en partageant ses revenus entre les strictes nécessités de la vie et le plaisir de faire du bien. La manière dont l'hospitalité s'exerçait nous explique pourquoi la partie du bâtiment appelée « hostellerie » avait les proportions d'un des plus grands hôtels. C'était un hôtel, en effet, avec cette différence que l'on ne présentait point de mémoire, en d'autres termes, l'addition.

Le pasteur Gobat relevait encore que l'abbaye de Bellelay, par tant de bienfaits, s'était concilié l'estime et l'attachement de tout le pays, même de la population protestante qui l'entourait.

Le pensionnat

Le pensionnat fut d'abord installé dans une aile des bâtiments. Il fut inauguré le 1^{er} novembre 1772, par l'abbé de Luce. Il ne comptait que vingt-quatre élèves au début et deux maîtres suffirent d'abord à l'enseignement. Bientôt le nombre des pensionnaires augmenta. En 1777, le besoin d'un plan d'études et d'un règlement plus complets se faisait sentir.

L'intention de l'abbé de Luce ne pouvait être de confiner longtemps dans le monastère cette jeunesse exubérante de vie qui, d'ailleurs, ne laissait pas de troubler les moines dans leurs exercices religieux. Le bâtiment isolé, construit par l'abbé Voirol des Genevez, fut aménagé en conséquence, de sorte qu'en novembre 1782, les pensionnaires pouvaient s'y installer avec leurs professeurs. L'activité la plus intense ne cessa d'y régner, car la culture physique de la jeunesse y était aussi soignée que son développement intellectuel et moral. Le doyen Bridel tint à faire une visite à l'institution de Bellelay. Il y trouva l'accueil le plus cordial, et en fait un éloge excessivement flat-

teur. « Le séminaire de Bellelay, dit-il, est une ressource très précieuse, surtout pour les gentilshommes des environs, presque tous destinés au service ; ils passent là quelques années qu'ils perdraient à coup sûr chez eux, le plus économiquement et le plus utilement possible ; leur moral s'y développe et s'y perfectionne, et leur physique s'y fortifie ; ils ne sont jamais seuls, même dans leurs amusements. J'aime et je révère beaucoup la mémoire de l'abbé de Luce qui a rendu un si grand service à la société par l'érection de cet institut ; je le canoniserais volontiers dans les fastes de l'éducation et de l'humanité... »

La fin du monastère

Les armées françaises mirent fin à l'existence de l'abbaye le 15 décembre 1797. Attiré par un riche butin, le général Gouvion Saint-Cyr occupait le couvent et en chassait les trente-et-un religieux. Ainsi, après 655 années de rayonnement, sous le gouvernement de 42 abbés, Bellelay n'allait plus laisser que le souvenir de son glorieux passé. Le monastère abrita dans la suite une fabrique d'horlogerie, puis une brasserie et, enfin, une verrerie dont les feux s'éteignirent en 1878. La propriété fut rachetée par l'Etat de Berne pour y installer une maison de santé.

Et, depuis 1797, son abbatale reconstruite avec magnificence au début du XVIII^e siècle, consacrée en 1714, connut la tristesse des choses mortes jusqu'au jour où un conseiller d'Etat jurassien, M. Virgile Moine, directeur de l'instruction publique du canton de Berne, attachait le grelot de sa restauration !

André RAIS

XXIV^e rapport du Parc jurassien de la Combe-Grède sur la gestion de l'exercice 1955-1956

Notre Jura, pays grand ouvert, tout en combes et en sapins noirs, étroit, tout en espaces limités, infini dans sa petitesse, et, dans sa grandeur, sans frontières.

C'est en s'inspirant de ces mots magiques tirés du magnifique ouvrage « Notre Jura » que nous retracerons les événements de l'année allant de l'assemblée du 26 juin 1955 à celle du 10 juin 1956.

Comité

Président : MM. H.-G. Winkelmann, directeur de l'Office forestier central suisse à Soleure, représentant les propriétaires.
Vice-président : D^r Charles Krähenbühl, médecin, à Saint-Imier.
Caissier : Robert Augsburg, employé de bureau, à Saint-Imier.